

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 6 mai 1898.)

L'exquatur est accordé à M. Edouard *d'Aguiar Vallim*, consul des Etats-Unis du Brésil à Genève.

La justification financière présentée par l'administration de la société des forces motrices de l'Avençon, à Bex, pour la section Bex-Bévioux du chemin de fer électrique Bex-Gryon-Villars est approuvée, sous réserve de l'examen du compte de construction après l'achèvement des travaux.

Le délai fixé à l'article 5 de la concession pour un chemin de fer à crémaillère de Treib à Beckenried par Seelisberg et Emmeten, du 5 avril 1895 (*Recueil des chemins de fer*, nouvelle série, XIII. 335), pour la présentation des documents techniques et financiers prescrits, ainsi que des statuts de la société, délai déjà prolongé par arrêté du Conseil fédéral du 26 mars 1897 (*ibidem*, XIV. 387), est de nouveau prolongé de deux ans, soit jusqu'au 26 mars 1900.

Nominations.

(Du 6 mai 1898.)

Département des Postes et des Chemins de fer.

Administration des postes.

Commis de poste à Balsthal
(Soleure) :

M. Aloïs Dreyer, de Trub (Berne),
actuellement commis de poste
à Bâle.

Buraliste de poste à Seengen »

Arnold Hauri-Siegrist, de Seengen (Argovie), typographe audit lieu.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1898
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	21
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.05.1898
Date	
Data	
Seite	713-713
Page	
Pagina	
Ref. No	10 073 245

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.